

# ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

UN **EPI -ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE-** EST TOUT ÉQUIPEMENT DESTINÉ À ÊTRE PORTÉ OU TENU PAR LE TRAVAILLEUR AFIN DE LE PROTÉGER CONTRE UN OU PLUSIEURS RISQUES POUVANT MENACER SA SÉCURITÉ OU SA SANTÉ, AINSI QUE TOUT COMPLÉMENT OU ACCESSOIRE DESTINÉ À CET EFFET.

LES EPI UTILISÉS PAR LES TRAVAILLEURS SUR LE CHANTIER DOIVENT PORTER LE MARQUAGE CE. CELA PERMET DE GARANTIR QUE CES ÉQUIPEMENTS RÉPONDENT AUX EXIGENCES ÉTABLIES ET OFFRENT DONC UN NIVEAU DE SÉCURITÉ ADÉQUAT.

## CASQUE:

élément placé sur la tête, principalement destiné à protéger le sommet du crâne de l'utilisateur contre les chutes d'objets.



## VÊTEMENTS DE TRAVAIL:

il ne s'agit pas d'un équipement de protection en soi, mais d'un moyen efficace d'éviter les accidents du travail.



## CHAUSSURES DE SÉCURITÉ:

elles intègrent des éléments de protection afin de protéger l'utilisateur contre les blessures pouvant être causées par des accidents, dans les secteurs d'activité pour lesquels elles ont été conçues.



## MASQUE:

protège l'appareil respiratoire contre la pénétration de poussières et de particules en suspension.



## GANTS:

protègent la main ou une partie de celle-ci en offrant une résistance mécanique et chimique adaptée aux tâches à effectuer.



## LUNETTES DE PROTECTION:

elles protègent les yeux contre les particules en suspension et projetées, solides ou liquides, et protègent également contre les rayonnements infrarouges et ultraviolets si nécessaire.



## PROTECTIONS AUDITIVES:

ils protègent l'appareil auditif en réduisant les niveaux sonores. On distingue deux types de protections auditives, en fonction de leur conception:

- casques antibruit
- bouchons



## VÊTEMENTS DE PROTECTION HAUTE VISIBILITÉ:

protège le travailleur de manière à ce qu'il soit détecté dans des conditions dangereuses, sous n'importe quel type de lumière du jour ou sous un faisceau de lumière artificielle, sans possibilité d'erreur et en toutes circonstances.



## HARNAIS ANTICHUTE:

destiné à retenir une personne afin d'éviter toute chute de hauteur ou à l'arrêter en toute sécurité.



## GENOUILLÈRES:

elles offrent une protection efficace contre les blessures susceptibles de survenir aux genoux, à la suite de travaux effectués pendant de longues périodes dans des positions de repos sur ceux-ci.

